

LOI DE LA TAXE SUR LES VENTES AU DÉTAIL /**LOI DE LA TAXE SUR LE TABAC / LOI DE LA TAXE SUR LES CARBURANTS /
LOI SUR L'IMPÔT DESTINÉ AUX SERVICES DE SANTÉ ET À L'ENSEIGNEMENT
POSTSECONDAIRE (« ISE »)****Demande d'inscription ou de permis de marchand**

La présente formule peut être utilisée pour faire une demande en vertu de l'une de ces lois.

Les directives pour remplir la formule se trouvent à la page 3. Veuillez taper vos réponses ou les écrire clairement en lettres moulées.

Partie A – Renseignements sur l'entreprise						
A1. Type d'entreprise – Cochez <u>une seule</u> case.						
<input type="checkbox"/> Entreprise à propriétaire unique Imprimez le nom du propriétaire sous « Dénomination sociale » au point A4 ci-dessous						
<input type="checkbox"/> Société en nom collectif	Nombre de partenaires	<input type="text"/>	Indiquez le nom de chaque partenaire sous « Dénomination sociale » au point A4 ci-dessous.			
<input type="checkbox"/> Corporation	<input type="checkbox"/> Corporation de la Couronne	<input type="checkbox"/> Organisme d'éducation, de santé ou communautaire	<input type="checkbox"/> Organisme sans but lucratif			
<input type="checkbox"/> Fiducie	Prénom et nom du fiduciaire			N° de téléphone		
A2. Coentreprise – Exploitez-vous une coentreprise? Oui Non Dans l'affirmative, indiquez le type au point A1 ci-dessus et inscrivez le numéro d'entreprise et la dénomination sociale aux points A3 et A4 ci-dessous.						
A3. Inscrivez les neuf premiers chiffres de votre numéro d'entreprise (NE).						
Reportez-vous aux directives pour remplir la formule si vous n'êtes pas certain d'avoir un NE. Si vous n'en avez pas, nous nous chargerons d'en obtenir un pour vous.						<input type="text"/>
A4. Nom et coordonnées de l'entreprise						
Dénomination sociale						
Nom commercial (« Exerce sous le nom de » ou « Fonctionnant comme »)						
Adresse d'emplacement (Il doit s'agir d'une adresse physique et non pas d'une case postale.)					Code postal	
Adresse postale (si elle diffère de l'adresse d'emplacement)					Code postal	
Responsable Indiquez le nom du principal responsable (un propriétaire ou encore un employé ou représentant autorisé) de vos comptes de taxes au Manitoba.						
Prénom et nom		Titre	N° de téléphone	N° de télécopieur	Courriel	
Responsable alternatif (complétez si vous avez besoin d'une personne responsable pour des différentes lois autre que le principal responsable) :						
Prénom et nom		Titre	N° de téléphone	Taxe sur les ventes au détail	Tabac	Carburants
			()	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			()	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Partie B – Renseignements sur la <u>nouvelle</u> inscription ou le <u>nouveau</u> permis						
B1. Êtes-vous actuellement inscrit pour la taxe sur les ventes au détail, la taxe sur le tabac, la taxe sur les carburants ou ISE? Oui Non						
Dans l'affirmative, indiquez le numéro d'inscription ou de permis que vous a attribué le ministère des Finances du Manitoba.		Taxe sur les ventes au détail	Tabac	Carburants	ISE	
B2. Indiquez la date du début de vos activités au Manitoba et la nouvelle inscription ou le nouveau permis que vous demandez.						
Date du début des activités au Manitoba (pour l'inscription relative à la taxe sur les ventes au détail, indiquez la date à laquelle vous avez commencé à percevoir la taxe de vente) :		Taxe sur les ventes au détail	Tabac	Carburants	ISE	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

B3. Votre entreprise située au Manitoba sera-t-elle exploitée uniquement sur une base saisonnière?

Oui Non

Dans l'affirmative, indiquez les mois d'exploitation.

Janv. Févr. Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept. Oct. Nov. Déc.

B4. Description de l'entreprise [Veuillez cocher ou inscrire une réponse aux points a) à d) ci-dessous].

a) Secteur d'activité de l'entreprise : Fabrication Construction Vente en gros Détail (produits) Détail (services) Services aux entreprises

b) Indiquez les produits ou services primaire qui représentent la nature de votre entreprise.

Produit ou service

Pourcentage estimatif des revenus (%)

1. %

2. %

c) Avez-vous acheté une entreprise existante? Oui Non Dans l'affirmative, avez-vous acheté : i) les actifs ou ii) les actions?

Nom du vendeur :

Date de clôture de la vente :

d) Estimez votre versement mensuel moyen de taxe sur les ventes : 5 000 \$ ou plus 500 \$ à 4 999 \$ Moins de 500 \$

Es ce que vous achetez des biens à l'extérieur de la province pour votre consommation ou usage au Manitoba ? Oui Non

Dans l'affirmative, indiquez le montant par mois _____ \$

B5. Précisez tous les biens que vous comptez vendre.

a) Alcool b) Véhicules N° du permis de marchand : _____

c) Tabac Si vous comptez vendre du tabac, cochez **tout** ce qui s'applique parmi les choix ci-dessous.

Vente au détail

Vente en gros

Fabrication

d) Carburant Si vous comptez vendre du carburant, cochez **tout** ce qui s'applique parmi les choix ci-dessous.

Importateur Injecteur de Colorant Carburant marqué ou coloré pour la vente Manufacturier/ Raffineur Stockage en vrac Poste à clé-accès ou à carte-accès Exportateur

e) Donnez le nom et l'adresse de votre ou vos fournisseurs de tabac et de carburants et indiquez le type de produits fournis. Joignez une liste si vous manquez d'espace.

Nom du fournisseur

Adresse du fournisseur

Produits

f) Combien de succursales exploiterez-vous? Donnez l'adresse d'emplacement de tous les **nouveaux** emplacements. Joignez une liste si vous manquez d'espace.

Emplacement	Nom commercial	Adresse physique de l'emplacement	Code postal	Taxe sur les ventes au détail	Tabac	Carburants
1						
2						

B6. Votre entreprise versera-t-elle plus de 2 000 000 \$ en rémunération annuelle au **Manitoba**? Oui Non

Dans l'affirmative, indiquez le montant estimatif de la rémunération annuelle au **Manitoba**. _____ \$

B7. Votre entreprise fera-t-elle partie d'un groupe d'employeurs associés qui versera annuellement plus de 2 000 000 \$ en rémunération au **Manitoba**? Oui Non

Dans l'affirmative, indiquez le montant estimatif de la rémunération annuelle au **Manitoba** que versera le groupe. _____ \$

Inscrivez le nom et le numéro d'entreprise de neuf chiffres de toutes compagnies associées (ajouter une feuille si nécessaire) :

Partie C – Attestation

Par la présente, je fais une demande d'inscription ou de permis pour l'entreprise indiquée ci-dessus en vertu des lois applicables et j'atteste que je suis un propriétaire ou encore un employé ou représentant autorisé de l'entreprise et que les renseignements fournis dans la présente sont exacts. J'atteste également que le personnel de l'entreprise comprend les dispositions de chacune des lois en vertu desquelles la présente demande est faite et qu'il les respectera.

**LOI DE LA TAXE SUR LE TABAC / LOI DE LA TAXE SUR LES CARBURANTS /
LOI SUR L'IMPÔT DESTINÉ AUX SERVICES DE SANTÉ
ET À L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (« ISE »)**

Demande d'inscription ou de permis de marchand

DIRECTIVES POUR REMPLIR LA FORMULE

La présente formule peut être utilisée pour faire une demande en vertu de l'une de ces lois.

SI LA FORMULE N'EST PAS COMPLÈTE, LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE SERA RETARDÉ.
LES DEMANDES CONTENANT DES RENSEIGNEMENTS ERRONÉS OU TROMPEURS SERONT REJETÉES.

Veuillez transmettre votre demande à :

FINANCES MANITOBA,
401, AVENUE YORK, BUREAU 101, WINNIPEG (MANITOBA) R3C 0P8 Télécopieur : 204 948-3958

Conservez une copie de la demande pour vos dossiers. Une fois la demande approuvée, vous recevrez par la poste les renseignements relatifs à votre inscription ou votre permis.

N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR LA FORMULE.

Winnipeg204 945-5603 ou sans frais au Manitoba 1 800 782-0318
Courriel..... MBTax@gov.mb.ca **Site Web** www.gov.mb.ca/finance/taxation/index.fr.html

Partie A – Renseignements sur l'entreprise

A1. – Type d'entreprise

Entreprise à propriétaire unique	Entreprise appartenant à un particulier. Par exemple, Joseph Simon exploite une station-service dont il est le seul propriétaire.
Société en nom collectif	Entreprise qui compte au moins deux propriétaires et qui est exploitée en vertu d'un contrat de société. Les propriétaires – ou partenaires – peuvent être des particuliers, des corporations ou d'autres sociétés en nom collectif.
Corporation	Entreprise constituée en corporation en vertu de la <i>Loi sur les corporations</i> du Manitoba ou autre autorité gouvernemental.
Corporation de la Couronne	Une corporation dont le gouvernement est le propriétaire, incluant une corporation fédérale, provinciale ou municipale.
Organisme d'éducation, de santé ou communautaire	Choisissez ce type d'entreprise pour les universités, collèges communautaires, écoles, divisions scolaires et les bureaux régional de la santé et Premières nations (mais pas les corporations appartenant à une bande indienne).
Organisme sans but lucratif	Inclus les organismes de bienfaisance, associations religieuses et autres organismes sans but lucratif.
Fiducie	Entreprise exploitée à titre de fiducie.

A2. – Coentreprise – Si vous exploitez une coentreprise, indiquez le type au point A1 et inscrivez le numéro d'entreprise et la dénomination sociale aux points A3 et A4 respectivement.

A3. – Inscrivez les neuf premiers chiffres de votre numéro d'entreprise (NE).

Vous avez déjà un NE si l'une des situations suivantes s'applique à vous : votre corporation est inscrite, vous avez un compte à l'Agence du revenu du Canada ou à l'Agence des services frontaliers du Canada (TPS, retenues salariales, impôt des sociétés ou taxe à l'importation ou à l'exportation), vous avez un compte au Manitoba pour la taxe sur les ventes au détail, ISE ou l'impôt sur le capital des corporations, vous êtes un organisme de bienfaisance enregistré ou vous exploitez un service de taxis ou de limousines. Si vous avez un NE mais que vous ne le connaissez pas, communiquez avec nous. Si vous n'avez pas de NE, nous nous chargerons d'en obtenir un pour vous. Si vous exploitez une coentreprise, vous devez inscrire son NE.

A4. – Nom et coordonnées de l'entreprise

Dénomination sociale	Entreprise à propriétaire unique : Le nom légal du particulier. Corporation : Le nom complet qui figure dans les documents relatifs à la constitution en corporation de l'entreprise (aucune abréviation). Société en nom collectif : Le nom légal de chaque personne ou la dénomination sociale de chaque corporation qui est partenaire. Coentreprise : La dénomination sociale de la coentreprise (coentrepreneur prédominant).
Nom commercial	Nom de l'entreprise sous lequel ses clients la connaissent, s'il diffère de la dénomination sociale. Exemples : La Société de l'Ouest limitée peut exercer ses activités sous le nom « Magasin de l'Ouest » ou la « Station-service Simon » peut constituer le nom commercial de Joseph Simon (entreprise à propriétaire unique).
Adresse d'emplacement	Adresse complète du principal emplacement où l'entreprise exerce ses activités. Il faut indiquer l'adresse physique et non pas une case postale. Le code postal doit être fourni.
Adresse postale	Adresse où les déclarations et les renseignements doivent être postés, si elle diffère de l'adresse d'emplacement.
Responsable	Principal responsable de votre entreprise. Il doit s'agir d'un des propriétaires ou d'un employé ou représentant autorisé de l'entreprise.

Responsable alternatif Complétez cette section si vous désirez avoir une différente personne responsable pour chaque loi.

Partie B – Renseignements sur la nouvelle inscription ou le nouveau permis

Dans cette partie, la « date du début des activités » et les points B2 à B7 s'appliquent à la **nouvelle** entreprise ou aux **nouvelles** activités si l'entreprise est déjà inscrite ou titulaire d'un permis.

- B1. à B3.** **Pour l'inscription relative à la taxe sur les ventes au détail, indiquer la date à laquelle vous avez commencé à percevoir la taxe de vente.**
- B4.** Votre versement mensuel moyen estimatif de taxe sur les ventes est votre montant mensuel moyen de ventes taxable multiplié par 7 %. Pour de plus amples renseignements sur les ventes taxables, consultez le Bulletin n° 030 - *Sommaire des biens et services taxables et non taxables*.
- B5.** Les marchands de carburant qui achètent seulement du carburant non marqué taxable pour la vente de collecteurs de la taxe sur le carburant titulaire d'une licence et qui vendent exclusivement du carburant au détail ne sont plus obligés de détenir une licence de la taxe sur le carburant.
- B6.** L'impôt sur le salaire s'applique à la rémunération versée aux personnes qui travaillent pour un établissement permanent au Manitoba ou qui sont payés par un établissement permanent de l'employeur au Manitoba ou par son intermédiaire. La rémunération comprend notamment le salaire, les commissions, les avantages sociaux et les options d'achat d'actions.
- B7.** Un groupe d'employeurs associés est formé d'au moins deux corporations qui sont associées en vertu de l'article 256 de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* ou de certaines sociétés en nom collectif. Pour en savoir davantage, veuillez vous reporter au Bulletin n° HE 003 intitulé *Corporations associées* ou communiquer avec Finances Manitoba, dont les coordonnées figurent ci-dessus.
- B8.** Si vous désirez avoir un responsable différent pour chaque loi.

Pouvoir de recueillir des renseignements et confidentialité des renseignements

Le pouvoir de recueillir des renseignements et la confidentialité des renseignements sont régis par les lois mentionnées ci-dessus et la *Loi sur l'administration des impôts et des taxes et divers impôts et taxes*.